

**CESSION DE DROITS &
AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES PHOTO ET/OU VIDÉO ET D'ÉLÉMENTS SONORES**

Je, soussigné.....
Demeurant au.....
Autorise la ville de Bussy Saint-Georges :
À me photographier et/ou filmer
À photographier et/ou filmer mon enfant mineur, prénommé

Le dimanche **21 juin 2020** pour la fête de la musique

Et à utiliser mon/son image et tout élément sonores liés aux images filmées à titre gracieux.

MODES DE DIFFUSION

J'atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur mon image et autorise expressément la ville de Bussy Saint-Georges à faire usage des photographies et / ou vidéos pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, je raye la mention concernée. Je suis informé(e) qu'en refusant aucune autorisation, mes photographies et / ou vidéos pourront être utilisées sur tous les supports indiqués ci-dessous.

<input type="checkbox"/> Presse	<input type="checkbox"/> Publications électroniques
<input type="checkbox"/> Projection publique	<input type="checkbox"/> Publicité

DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de 10 ans à compter de sa signature.

Je renonce expressément à tout recours relatif à la diffusion et l'exploitation des images photo et/ou vidéo et d'éléments sonores objets de la présente autorisation/cession.

Fait à Bussy Saint-Georges, Le

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)